

L'Orge veut prendre un bol d'air en centre-ville

Alors que le cours d'eau est souterrain dans ce secteur, la mairie propose de mettre une partie des berges à ciel ouvert.

JUVISY

PAR LAURENT DEGRADI

SOUS LES PAVÉS, la rivière. L'Orge, qui suit tranquillement son cours depuis des décennies sous les pieds des passants, pourrait prochainement baigner à ciel ouvert le centre-ville de Juvisy. La municipalité vient de confirmer sa volonté de sortir de terre la rivière et ses berges pour redonner un petit goût de nature aux quartiers très urbanisés du centre.

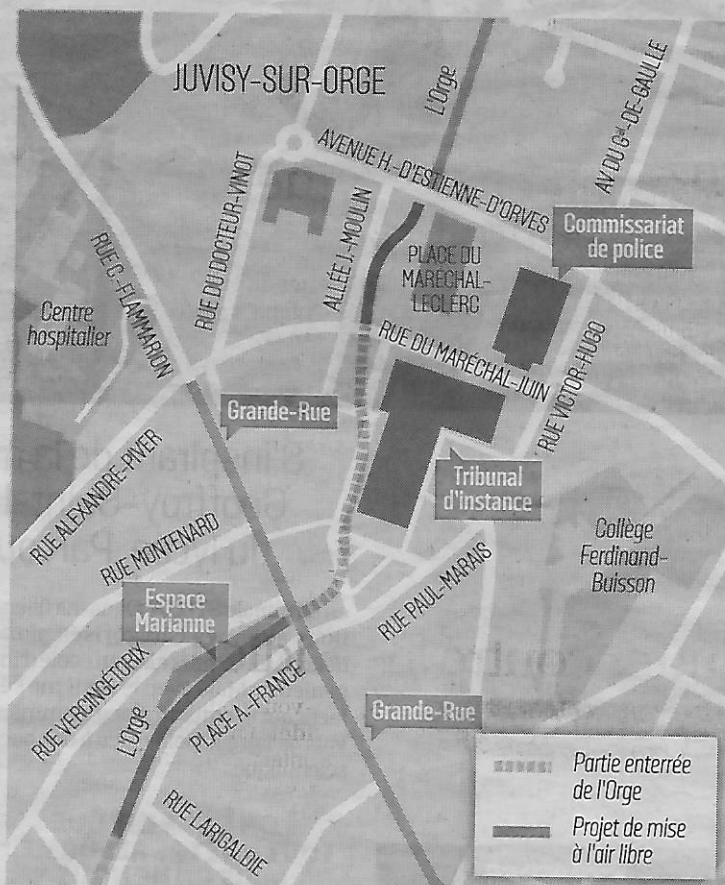
Ces derniers jours, les premières concertations ont été lancées auprès des habitants. Le dossier n'en est pour l'heure qu'au stade des études, mais le maire (LR), Michel Perrimond, en dresse déjà les grands contours (voir infographie).

« Juvisy n'échappe pas à une importante urbanisation et atteint actuellement le seuil de densité de 8 000 habitants par kilomètre carré (NDLR : soit dix fois plus que la moyenne du département), révèle l'élu. Il est donc très important de renaturer notre ville. L'Orge fait partie du patrimoine naturel de la commune et il me paraît nécessaire de la restituer au public. »

Par ailleurs, l'édile rappelle que « sur un plan écologique, on sait que plus il y a de bitume, plus les eaux de pluie ruissellent, ce qui augmente le risque d'inondation. En plaçant à nouveau les berges à ciel ouvert, nous parviendrons mieux à contenir ces précipitations. »

ATELIERS ET DÉBATS AVEC LES HABITANTS

Ce plan de renaturation devrait se découper en trois grandes étapes. La première concerne une zone qui démarre au niveau de l'allée de Thale, à l'endroit même où la rivière s'engouffre dans une canalisation souterraine, pour aboutir à l'intersection



avec la Grande-Rue. « Cette phase est la plus simple à réaliser. Elle pourrait être lancée dès 2020 une fois les dossiers de demande de subventions bouclés », indique le maire.

La deuxième tranche, qui comprend la zone du bâtiment de la Poste et l'espace Marianne, est plus épineuse. « L'Orge coule exactement sous ces immeubles et il est évident que la ville ne va pas tout démolir », prévient Alain Mathieu, directeur général adjoint des services de la ville. Et, sur cette tranche, nous nous heurtons à des problématiques de stationnement en surface. »

Cette partie restera à ciel fermé, mais une promenade ponctuée

d'aménagements paysagers devrait venir égayer la continuité jusqu'à la dernière tranche. Elle s'ouvrira sur le parking du Maréchal-Leclerc. A cet endroit, la rivière retrouverait la lumière pour suivre naturellement son cours en direction d'Athis-Mons.

« Nous avons mis sur pied des ateliers participatifs et des débats afin que les gens s'expriment sur chacun des tronçons prévus, précise encore Michel Perrimond. Il faut tenir compte de tous les avis en ce qui concerne les conséquences sur le stationnement, les commerces, l'écologie mais aussi penser à l'arrivée prochaine du tramway T7 dont le tracé croise le cours de l'Orge. »